

Coworking Calais
41 rue Fergusson
62100 Calais

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire pour l'année 2016

Le 14 juin 2017 à 18h51 heures, les adhérents de l'association Coworking Calais se sont réunis en assemblée générale ordinaire au Lieu Commun, au 8 rue des soupirants à Calais

Sont présents :

- Benjamin Danon, Calais
- Olivier Kolwaski, Calais
- Nicolas Lemaitre, Bouquehault
- Fabien Gallot, Calais
- Maxime Talleux, Calais

L'assemblée générale désigne Benjamin Danon en qualité de président de séance et Fabien Gallot en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents les bilans moraux et financiers de l'année 2016 de l'association.

Puis il rappelle que l'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport moral
- Présentation du rapport financier
- Election du nouveau bureau

Enfin, le président expose les rapports moraux et financiers de l'association pour l'année 2016 et les perspectives pour l'année 2017.

Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1ère délibération : L'assemblée générale désigne en qualité de membres du bureau :

- Benjamin Danon, 26 rue Ernest Lejeune, Calais, développeur Web en qualité de président
- Olivier Kowalski, 6 avenue Wilson, Calais, développeur Web en qualité de trésorier
- Fabien Gallot, 55 rue de Londres à Calais, Ingénieur R&D, en qualité de secrétaire

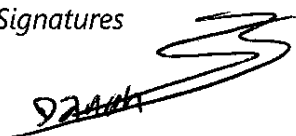
Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

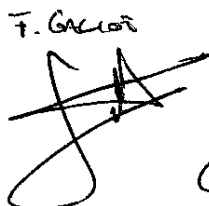
Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

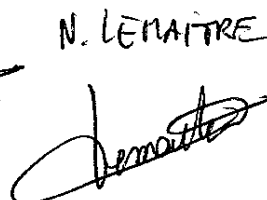
2ème délibération : L'assemblée générale modifie le siège social de l'association au 8 rue des soupirants à Calais.

Fait à Calais le 14 juin 2017.

Signatures



F. GALLOT


N. LEMAITRE




O. KOWALSKI
